

# Les métiers nous ont livré leurs stars

Sept entreprises étaient sur le grill le 5 mars après-midi, date à laquelle s'est déroulé le jury départemental du prix Stars & Métiers 2012. Rappelons qu'il s'agit d'une action réalisée par l'Assemblée permanente des CMA et le groupe des Banques Populaires avec la collaboration de leurs instances régionales et départementales respectives.

## ■ Stars & Métiers

Ce prix consiste à valoriser des entreprises artisanales qui se sont distinguées dans l'une des catégories suivantes :

- innovation technologique,
- stratégie globale d'innovation,
- dynamique de gestion des ressources humaines et,
- dynamique commerciale.

Une première sélection s'effectue au niveau départemental et les entreprises sélectionnées concourent ensuite au niveau régional puis selon le même principe au niveau national où 8 entreprises seulement seront lauréates, plus une mention spéciale qui sera décernée à l'une de ces 8 entreprises.

## ■ Entreprises

Mais revenons à nos 7 entreprises ardennaises qui étaient :

- **Era Sun** : M. Thibaut Massenhove, Douzy, fabrication et installation de systèmes de chauffage à énergies renouvelables - catégorie innovation technologique
- **Fonderie Hamel** : M. Jean-Michel Catteau, Haybes, fonderie d'aluminium sous pression - catégorie stratégie globale d'innovation

- 1<sup>er</sup> fabricant français d'équerres servant de supports pour plaques funéraires,
- important marché au grand stade de Lille pour la fabrication de manchons de fixation,
- innovation permanente dans l'organisation des locaux, des conditions de travail, des moyens de production et la recherche de nouveaux produits.

• **Établissement Gauthier** : M. Marc Gauthier, Vivier au Court, spécialiste de la fermeture catégorie dynamique des ressources humaines

• **Tolerie Jean-Marie Simon** : M. Fabrice Vallois, Vrigne aux Bois, tôlerie catégorie dynamique de gestion des ressources humaines

• **M. Pascal Bahuchet** : Angécourt, terrassement - catégorie dynamique



commerciale

- **Biscuiterie Latour** : M. Pierre De Longree, Givet, fabrication de gaufres - catégorie dynamique commerciale
- gaufre pur beurre avec certificat Ecocert (produit bio)
- Utilisation de produits 100 % naturels, sans additif, ni colorant ni conservateur
- 50 % du CA est réalisé à l'export : Belgique, Allemagne, Autriche, États-Unis, et une tentative est faite en Chine.

## ■ Sélection

Le jury après délibérations a finalement tranché pour ne retenir que deux entreprises qui iront à la Région défendre leurs chances : la fonderie Hamel et la Biscuiterie Latour. Souhaitons leur une bonne réussite après ce premier barrage et pourquoi pas être finaliste au national.

## ■ Interview

Nous avons interrogé M. Catteau afin de recueillir son point de vue sur le prix Stars & Métiers : « C'est une action intéressante pour l'entreprise car elle valorise le travail de toute une équipe et j'insiste bien, pas uniquement sur celui du chef d'entreprise. C'est une reconnaissance de notre production et il est toujours agréable de constater que des personnes complètement extérieures nous remarquent et nous gratifient même d'éléments positifs jusqu'à nous sélectionner parmi d'autres. Maintenant, il faut reconnaître qu'une petite structure comme la nôtre n'a pas toujours de temps à consacrer pour constituer son dossier de candidature et aller le présenter devant un jury. Par contre, le fait que ce soit la chambre de métiers et de l'artisanat qui se charge de ces deux opérations est très bénéfique pour nous, car de la sorte nous pouvons concourir tout en n'y consacrant qu'un minimum de temps.

À propos de notre sélection départementale, je dois avouer ressentir un peu de fierté et maintenant que nous sommes lancés, pourquoi ne pas aller le plus loin possible ».

## ■ SIGNATURE D'UNE CONVENTION CMA ARDENNES AVEC LA BANQUE POPULAIRE DU NORD

### ■ AMÉLIORER LE FINANCEMENT AUX ENTREPRISES ARTISANALES !



Le 6 mars dernier, Bernard Detrez, président de la CMA 08 et Claude Valade, directeur général adjoint de la Banque Populaire du Nord, ont signé une convention de partenariat entre les deux organismes. Les deux organismes ont décidé de travailler ensemble pour améliorer l'information financière des 4 000 entreprises artisanales des Ardennes notamment en cette période de crise économique.

La soirée du 8 décembre a démontré le manque d'informations entre le secteur bancaire et l'artisanat ardennais qui a besoin d'une relation de qualité pour se créer ou se développer au travers d'un vrai conseil financier individualisé. Autour de M. Valade, les chefs d'agence ardennais de la Banque Populaire du Nord ont réaffirmé leur souhait d'accompagner les chefs d'entreprise artisanale dans l'ensemble de leurs projets professionnels mais aussi dans la difficulté par un lien de proximité. Ainsi, un réseau de référents « artisanat » sera mis en place dans les agences de Charleville-Mézières, de Sedan et de Rethel.

Des échanges entre les représentants de la Banque et les artisans seront assurés par la convention au travers diverses manifestations de la CMA des Ardennes : stages de préparation à l'installation, assemblées générales, soirées thématiques, rapprochement avec les agents du service économique au service du financement des entreprises...

La Banque Populaire du Nord et la CMA des Ardennes ont décidé, par la signature de la convention, d'unir leurs forces pour accompagner la création et le développement des 4 000 entreprises artisanales ardennaises dans le cadre d'un conseil individualisé en financement.